

AMICALE DES ANCIENS DU 3^e REGIMENT DE DRAGONS ET DE L'EED 3

Parue au JO des Associations le 27 juin 2009 sous le n° 20090026

Déclarée à la CNIL le 24 septembre 2009 sous le n° 1386924

Association affiliée à l'UNABCC



Siège : 1 place Edouard Bignet - 36400 SAINT-CHARTIER

☎ 09.54.95.00.08 - ☎ 09.59.95.00.08

💻 <http://3emedragons.free.fr> - ✉ amicale.3emedragons@free.fr

Fondateurs le 22 mai 2009

Le Colonel PERON

Philippe CRENNER

Jean-Pierre DUVERGEY

Président

Colonel J. PERON

Secrétaire Général

Philippe CRENNER

Secrétaire adjoint

Eric PORTRON

Trésorier

Jean-Pierre DUVERGEY

Membres Conseil d'Administration

Josselin BARBIER

Membres Honoraires

Le Général BIZET

Monique RAGUIN

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 14 mai 2010 Au 517^e RT de Châteauroux-Déols (Indre)

Présents : colonel Christophe BIZET, colonel Joël PERON, lieutenant-colonel Hubert LE ROUX, lieutenant-colonel Jean-Luc OSTROUCK, Madame Elisabeth RAGUIN, Jean-Pierre DUVERGEY, Philippe CRENNER, Josselin BARBIER, Eric PORTRON, Alain JACQUET, Jean-Marc BONNETERRE, Sandrine BOULEUX, Gérard MUNIER rejoins au déjeuner par Monsieur Jean-Claude RAGUIN, Madame Sylvette RAGUIN, Madame Cristelle MOREAU, Monsieur Gabriel MOREAU et les enfants Emma et Mathieu MOREAU-CRENNER.

Absents excusés : général LE ROY, Jacques DEGRUSON, Christophe JOLLY

Absents : Philippe LYOEN

L'ensemble des participants présents n'a pas émarginé le cahier de présence mais le bureau certifie leur présence. 10 membres de l'association sont présents. Le nombre de votant est de 10, le quorum est atteint.

L'assemblée a lieu au cercle mixte du 517^{ème} Régiment du Train (« La Martinerie ») de Déols, courtoisement invité par le colonel BIZET, Chef de Corps.

Le 517^e régiment du train est un régiment dont l'origine remonte à la Seconde Guerre mondiale. Depuis le 1^{er} juillet 1999, il est basé à Châteauroux et est spécialisé en transport routier et de blindés.

Décoré de la Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures (une étoile d'argent pour une citation à l'ordre de la division), sa devise est « solide et sûr » mais aussi « le Régiment du Million d'éléphants ».



Entrée du 517^e Régiment du Train
© JM BONNETERRE - Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3



Ancienne entrée du 517^e Régiment du Train
© A JACQUET - Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

Il se compose de 3 escadrons de transport blindés (ETB), 1 escadron de circulation routière (ECR), 1 escadron de commandement et de logistique (ECL), 1 bureau organisation et instruction (BOI), 1 centre d'instruction élémentaire de conduite (CIEC) et 1 unité de réserve d'arme de régiment professionnel (à base de réservistes)

Ce régiment dispose de TRM 700/100 (véhicule lourd de transport " Toutes Roues Motrices ", 100 tonnes/700 chevaux, destiné principalement au transport du char Leclerc. Classé " Convoi Exceptionnel ") ; Véhicule de transport R 390 (véhicule Renault 390 chevaux, avec remorque, destiné au transport de tous types de blindés chenillés ou à roues. Classé " Convoi Exceptionnel ") ; VTL-R4 (véhicule de transport logistique - remorque sur route, destiné au transport de fret et ravitaillement par containers) ; VLTT P4 (véhicule léger tout terrain 4 X 4) ; Moto Cagiva 350 cm3, destinée principalement aux cortèges des convois constitués par les véhicules cités précédemment.

Il sera dissous en 2012 avec transfert du CIEC de Déols vers Castelsarrasin. (Sources Wikipédia)

Les participants sont arrivés dès 9 heures. Un petit déjeuner est offert sur fond de projection d'un diaporama de photos prises principalement par des appelés du 3^{ème} RD et de l'EED3.

La séance ouvre à 10 heures 10.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à amicale.3emedragons@free.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 - 1 place Edouard Bignet - 36400 SAINT-CHARTIER - Tél 09 54 95 00 08

1. Ordre du jour

Bilan moral
 Bilan financier
 Nomination des membres au Conseil d'Administration
 Renouvellement du bureau par tiers
 Présentation du drapeau et des actions de l'association
 Questions diverses

Cursus de l'ordre du jour par rétro projection.

Allocution de bienvenue par le Colonel Christophe BIZET, commandant du 517^{ème} RT et membre de l'Amicale. Ayant fait ses premières armes au sein du 3^{ème} RD et bien qu'il soit aujourd'hui un « tringlot », son cœur reste attaché à la « Cavalerie » (sic) ; c'est pour cela que le Colonel BIZET nous fait l'amitié d'accueillir la première AG annuelle de l'association à Châteauroux.

2. Bilan Moral

Ensuite, c'est au tour du Président, le Colonel Joël PERON, de remercier la présence des membres de l'association actuelle, mais aussi celle de Madame RAGUIN et de sa famille qui s'est investie depuis plus de 30 ans pour perpétuer la mémoire des « anciens » du 3^{ème} RDP.

Il nous explique que le bilan moral de la nouvelle association, c'est pérenniser la mémoire des soldats qui ont combattu sous l'étendard du 3^{ème} RD, établir la solidarité des anciens de la seconde guerre mondiale, à tous ceux qui ont été présents à STETTEN AKM.

Aujourd'hui, la formalisation de l'existence de l'association, reconnue par l'UNABCC, permettra de poursuivre bons nombres d'actions en son sein mais aussi un travail en coopération avec d'autres amicales et en particulier, celle du 2^{ème} Régiment de Dragons (« régiment frère ») dont un membre, le lieutenant-colonel OSTROUCK a fait l'honneur de sa présence à cette assemblée.

3. Bilan Financier

Lecture du rapport financier par le Colonel PERON.

Le premier exercice de l'association s'est déroulé du 12 juin 2009, date de sa création, au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 22 mai 2009 qui s'est déroulée en la commune de Saint-Chartier dans le département de l'Indre, lieu du siège social, a entériné la création de l'association, par la définition de son objet, la nomination des membres de son bureau et le dépôt de ses statuts permettant ainsi la reconnaissance publique d'une association préexistante, non officiellement déclarée, depuis les années 80 et composée principalement de membres de l'ancien 3^e Régiment de Dragons Portés, d'anciens combattants dudit régiments et de leur famille.

Comme défini dans l'objet social, notre association regroupe les « anciens » du 3^{ème} RDP ainsi que les anciens officiers, sous-officiers, militaires du rang et appelés du 3^{ème} Régiment de Dragons, adjointe de l'Escadron D'Éclairage Divisionnaire n° 3, ainsi que d'autres organes de l'Armée de Terre française présents sur le plateau du Heuberg.

C'est pourquoi les premières inscriptions des nouveaux membres n'eurent lieu qu'à compter d'octobre 2009.

Ainsi, le montant des cotisations versées durant l'exercice au titre de 2010, s'élève à 165 € (11 membres actifs) et sont par conséquent des produits constatés d'avance.

Cet exercice se termine par un résultat bénéficiaire de 1 753.21 €, dû à un transfert de la trésorerie de l'ancienne amicale sous forme de don suite à sa dissolution de fait.

Au cours de cet exercice, l'association n'a fait l'objet d'aucune acquisition de biens immobilisés et n'a contracté aucun emprunt auprès d'établissements financiers ou de personnes physiques.

L'association n'a fait l'objet d'aucun versement de subvention sous quelque forme que ce soit et n'a exprimé aucune demande en ce sens. De plus, il n'y a eu aucune recette versée provenant de la vente de produits suite à une quelconque manifestation.

Il a été constaté le versement de dons provenant de membres et de bienfaiteurs dont le montant reste non significatif.

Enfin, nous vous informons en outre que l'association n'a eu au cours de l'exercice écoulé aucune activité en matière de recherche et développement.

Conformément à la Loi des Associations de 1901, l'amicale est exonérée de l'imposition. De ce fait, aucune charge à payer non déductible n'est à constater.

Conformément à la loi des statuts (article 7), nous vous proposons ce qui suit :

Le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 1 753.21 € sera entièrement affecté au report à nouveau.

Il ne sera pas prévu à l'ordre du jour, une revalorisation de la cotisation annuelle.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à amicale.3emedragons@free.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08

BILAN EXERCICE 2009

Du 12/06/2009 au 31/12/2009

ACTIF	€		PASSIF	€
Actif immobilisé			Capitaux propres	
20. Immobilisations incorporelles			10. Fonds propres et réserves	
- Frais d'établissement			- Fonds propres sans droit de reprise	
- Frais de développement			- Fonds propres avec droit de reprise	
- Concessions et droits similaires			- Réserves	
- Droit au bail			11. Eléments en instance d'affectation	
- Autres immobilisations			- Report à nouveau (solde créditeur)	
21. Immobilisations corporelles			- Report à nouveau (solde débiteur)	
- Terrains			12. Résultat net de l'exercice	1753.21
- Aménagements			13. Subventions d'investissement	
- Constructions			Total capitaux propres	1753.21
- Matériel et outillage				
- Autres immobilisations			Provisions	
23. Immobilisations en cours			14. Provisions réglementées	
27. Autres immobilisations financières			15. Provisions pour risques et charges	
- Prêts			- Provisions pour risques	
- Dépôts et cautionnements versés			- Provisions pour charges	
- Autres créances immobilisées			- Autres provisions	
29. Provisions pour dépréciation			Total provisions	
Total actif immobilisé			Dettes	
Actif circulant			16. Emprunts et dettes assimilées	
3. Stocks et en-cours			- Emprunts auprès des banques	
- Stocks			- Dépôts et cautionnements reçus	
- En-cours			- Participation des salariés	
- Autres approvisionnements			- Autres emprunts et dettes	
4. Comptes de tiers			17. Dettes sur participations	
- Fournisseurs, usagers, personnel			Total dettes	
- Collectivités publiques				
- Créiteurs divers			Autres	
5. Comptes financiers	1918.21		18. Comptes de liaison	
- Banques, établissements financiers	1918.21		- Apports permanents	
- Caisse			- Biens et prestations échangés	
- Autres comptes financiers			19. Fonds dédiés	
Total actif circulant	1918.21		Total autres	
Comptes de Régularisation			Comptes de Régularisation	
- Charges constatées d'avance			- Produits constatées d'avance	165.00
TOTAL ACTIF	1918.21	=	TOTAL PASSIF	1918.21

Approuvé le

Signatures :

Président

Trésorier

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à amicale.3emedragons@free.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 - 1 place Edouard Bignet - 36400 SAINT-CHARTIER - Tél 09 54 95 00 08

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2009

Du 12/06/2009 au 31/12/2009

CHARGES	€	PRODUITS	€
60. Achats (sauf 603)		70. Ventes de produits et services	
601. Matières premières		701. Ventes de produits finis	
602. Autres approvisionnements		702. Ventes de produits intermédiaires	
604. Etudes et prestations		704. Travaux	
605. Matériels, équipements et travaux		705. Etudes	
607. Achats de marchandises		706. Prestations de services	
Total achats		707. Ventes de marchandises	
603. Variation des stocks		708. Produits des activités annexes	
		Total ventes	
61. Services extérieurs		75. Produits de gestion	
611. Sous-traitance générale		751. Redevances pour concessions	
612. Redevances de crédit-bail		754. Collectes, Dons	1 760.40
613. Locations		756. Cotisations	
614. Charges locatives		758. Produits divers de gestion	
615. Entretien et réparations		Total produits de gestion	1 760.40
616. Primes d'assurances			
617. Etudes et recherches		87. Contributions volontaires	
618. Divers		870. Bénévolat	
Total services extérieurs		871. Prestations en nature	
		872. Dons en nature	
62. Autres services extérieurs		Total contributions volontaires	
621. Personnel extérieur			
622. Rémunérations d'intermédiaires		Autres produits	
623. Publicité et relations publiques		71. Production stockée	
624. Transports		72. Production immobilisée	
625. Déplacements et réceptions		74. Subventions d'exploitation	
626. Frais postaux et de télécoms		76. Produits financiers	
627. Services bancaires et assimilés	7.19	77. Produits exceptionnels	
628. Divers		78. Reprises sur amortissements	
Total autres services extérieurs	7.19	79. Transferts de charges	
		Total autres produits	
64. Charges de personnel		TOTAL PRODUITS	
641. Rémunérations du personnel			1 760.40
645. Charges de sécurité sociale		RESULTAT (excédent ou déficit)	
647. Autres charges sociales			1 753.21
648. Autres charges de personnel			
Total charges de personnel			
86. Emplois des contributions volontaires			
860. Secours en nature		Approuvé le	
861. Mise à disposition gratuite de biens		Signatures :	
862. Prestations		<u>Président</u>	
864. Personnel bénévole			
Total emplois des contributions		<u>Trésorier</u>	
Autres charges			
63. Impôts et taxes			
65. Autres charges de gestion courante			
66. Charges financières			
67. Charges exceptionnelles			
68. Dotations aux amortissements			
69. Impôts sur les sociétés			
Total autres charges			
TOTAL CHARGES	7.19		

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à amicale.3emedragons@free.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 - 1 place Edouard Bignet - 36400 SAINT-CHARTIER - Tél 09 54 95 00 08

Il est procédé au vote du rapport financier :

<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
10	0	0

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

4. Représentation du Conseil d'Administration

A ce jour, le Conseil d'Administration est composé de 3 membres qui forment aussi les membres du bureau (le Président, le Secrétaire, le Trésorier). On rappelle que « .. Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres au plus. » *art.11 des Statuts*

Deux nouveaux membres au Conseil d'Administration se sont proposés :

- Monsieur Josselin BARBIER
- Monsieur Eric PORTRON

Il est procédé au vote de nomination des nouveaux membres :

<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
10	0	0

Les nouveaux membres sont nommés à l'unanimité.



Colonel PERON, Jean-Pierre DUVERGEY, Josselin BARBIER, Philippe CRENNER et Eric PORTRON
© JM BONNETERRE – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

5. Renouvellement du bureau

« .. Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour trois ans et renouvelables chaque année par tiers. » *art.11 des Statuts*

Dans ce cas de figure un des membres actuels du bureau est démissionnaire.

Le Colonel PERON se propose comme démissionnaire au bureau. Les 2/3 des membres du bureau donnent leur accord. Le poste de Président est vacant.

Il est procédé au vote de nomination d'un nouveau membre au Bureau en qualité de Président.

<i>Noms</i>	<i>Nombre de voix</i>
Joël PERON	9
Hubert LEROUX	1
Total	10

Le Colonel PERON est réélu à la majorité de 9 voix sur 10 au poste de Président de l'amicale.

6. Présentation du drapeau et de l'insigne de l'amicale

Intervention de Messieurs BARBIER et CRENNER.

Dès l'origine de la création de l'amicale, il a été décidé de créer un drapeau. Pour quelles raisons ? Un corps militaire est reconnu de tous et par tous car il porte un nom, des valeurs et des traditions. Par valeurs, on entend : ses couleurs (drapeau, étendard, fanion, etc ..), sa devise.

L'association ou amicale des anciens qui est censé représenter un régiment est en droit d'avoir des signes, en l'occurrence ici un drapeau qui rappelle l'histoire et les traditions de ce régiment.

C'est en février 2010 que tout a été décidé. Après contact d'un certain nombre de fabricants, 4 ont retenus notre attention. 3 fabricants ont proposé un drapeau tricolore en qualité « ottoman » avec inscriptions brodés dorés sur l'avert et l'envers. Le coût d'un tel drapeau s'élève entre 1200 à 1600 euros TTC, trop onéreux pour nos possibilités financières. Nous avons opté pour le quatrième, la société LE MEE, qui propose des drapeaux en satin avec impression en sérigraphie pour un montant inférieur à 900 euros.

La commande a été prise le 20 avril et après 3 bons à tirer, le drapeau est présenté pour la première fois aux membres de l'amicale de ce jour.



Drapeau de l'amicale
© JM BONNETERRE – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

Insigne de l'amicale
© Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

Josselin BARBIER et Yannick HECHT sont les créateurs de l'actuel insigne de l'association. Josselin BARBIER explique qu'un premier projet avait été réalisé il y a un an. Cependant, l'écu, le choix et la disposition des meubles ne lui plaisaient pas. Il opté pour un visuel plus classique et des armes en adéquation avec l'historique du régiment, et en remplaçant la devise en chef par un casque de dragon.

Par là même, Philippe CRENNER et Josselin BARBIER nous donnent sa définition héraldique : **Ecu écartelé d'azur et d'or surmonté d'un casque de Dragon d'Empire, chargé en chef des armes d'Enguien à dextre et de Lorraine à senestre, en pointe des armes de STETTEN à dextre et de l'insigne de l'EED3 à senestre, 3 d'argent en cœur d'écu sinople.**

Les personnes présentes jugent aussi que l'insigne est très réussi. MM. CRENNER, BARBIER et PORTRON portent à la connaissance de tous, l'idée de produits dérivés à envisager pour les actions futures, en particulier, une médaille frappée aux armes de l'association. Cependant, cela n'est pas envisageable à court terme du fait du coût de fabrication trop élevé par rapport au nombre d'adhérents actuels.

7. Actions de l'association

Intervention de Messieurs BARBIER, CRENNER, PORTRON et BONNETERRE

a) Site Internet

Philippe CRENNER est à l'origine d'un embryon d'un site crée en 2004. Le site est resté moribond jusqu'en 2008 où Alain JACQUET a pris contact avec Philippe CRENNER pour refondre un nouveau site plus percutant. Dans la foulée, Josselin BARBIER a apporté son concours à la création du nouveau site.

Au cours de l'année 2009, le site a été détruit par l'intrusion d'un pirate informatique. Mais heureusement depuis février 2009, une nouvelle version était en cours de test qui fut mise en ligne dès le 02 avril. Il s'agit du site actuel.

Il est accessible aux visiteurs (traditions, photos, liens divers..), aux membres de l'amicale (accès aux documents particuliers et téléchargeables) et aux administrateurs du site et rédacteurs du livre.

Actuellement, ce site, géré par 3 administrateurs et 3 modérateurs, est en augmentation constante de connexions (plus de 10 000 à ce jour). Or il s'avère que ce sont les nouveautés mises en ligne qui attirent les visiteurs ou « curieux », d'où un investissement important en nouveaux documents.

Son adresse est : <http://3emedragons.free.fr>

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à amicale.3emedragons@free.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08

b) Forum de discussion

Mis en place au 1^{er} avril 2008, le forum est architecturé en différents thèmes (règlement et sanctions, structures du régiment, historique, foyer du dragon, etc..) et sous parties afin que chacun s'exprime librement d'un sujet bien précis. Josselin BARBIER nous présente les différents thèmes de discussion et ce qu'on attend des participants.

11 heures 11, pause collation suite à panne informatique. Reprise de la démonstration par Josselin BARBIER.

Le forum est un espace convivial où la liberté de ton est de mise... dans le respect de la Loi et des libertés individuelles.

Le forum et le site ont été créés conjointement en vue d'apporter de la « matière » à la rédaction d'un livre.

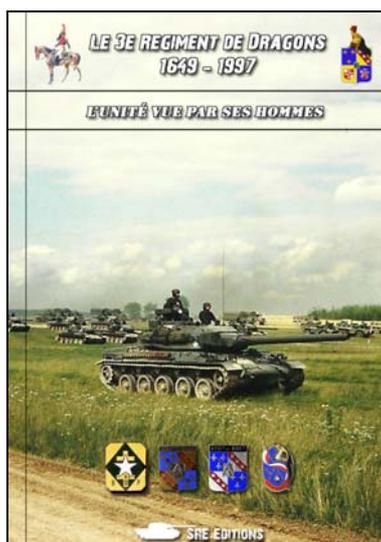
Son adresse est : <http://forum.3emedragons.free.fr>

c) Rédaction d'un livre

L'apport de matériel personnel a fait germer l'idée de rédiger un livre retraçant la petite histoire du 3^{ème} Régiment de Dragons. Deux livres existants retracent l'historique du régiment, depuis le XVII^{ème} siècle jusqu'à sa dissolution. Or, il s'agit d'ouvrages didactiques, intéressant particulièrement les plus « mordus ». Pourquoi pas un livre qui retrace la vie quotidienne du régiment par des souvenirs et des anecdotes vécues par ses hommes ? C'est l'ambition que quelques-uns d'entre nous, réunis en rédacteurs.

Présentation de la maquette de couverture et découverte du titre « L'unité vue par ses hommes ». Les Editions S.R.E., à l'origine de ce projet, se chargeront de sa publication. Le lieutenant-colonel OSTROUCK souhaiterait savoir si cet éditeur est sérieux ? Josselin s'est déjà assuré de son côté du professionnalisme de cet éditeur qui a déjà réalisé plusieurs ouvrages de ce type.

Le plan est à ce jour bien défini et des documents rares vont valoriser le futur ouvrage. Le Lieutenant-Colonel OSTROUCK intervient dans le débat en posant la question suivante : Pourquoi une première partie sur l'historique ? Cela sera redondant avec l'existant ? Est-ce judicieux de cohabiter Histoire et histoire de chacun ? Le livre ne risque-t-il pas de devenir un album à photos ? Le Lieutenant-Colonel LE ROUX pense que l'un est l'autre ne sont pas incompatible et ne risquent pas de brouiller le message.



Possible couverture du futur livre
© Editions SRE - Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

C'est pour cela que les membres restreints à la rédaction demandent à chacun d'entre nous et aux futurs membres de nombreux documents personnels pertinents. Pour conclure, on envisage la publication de ce livre au plus tôt 2013 voire plus.

d) Bulletin de l'amicale

Véritable lien entre les membres de l'amicale le premier numéro du bulletin est sorti en mars 2010, à raison de deux parutions annuelles. Son volume en pages n'est pas figé.

Il est entièrement rédigé par les membres du Conseil d'Administration, puis imprimé en 100 exemplaires par une société privée.

Par la suite seuls les membres de l'amicale le reçoivent par courrier à leur domicile.

On peut également le télécharger depuis le site mais en version « basse résolution » et non imprimable.

Une autre version « haute résolution imprimable » est accessible en téléchargement uniquement aux membres de l'amicale et à partir de la rubrique privée du site.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à amicale.3emedragons@free.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08



Couverture du premier numéro du bulletin – mars 2010
© Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

Il se compose de trois parties :

- La première consacrée à la période 1649-1945
- La seconde à la période de stationnement à STETTEN (1976-1997)
- La troisième à la vie interne de l'amicale

De nouvelles rubriques apparaîtront dès 2011 :

- STETTEN depuis 1997 (lettre ouverte à la commune)
- Le courrier des lecteurs

Chacun d'entre nous a la possibilité de proposer des articles...

e) Cérémonies de l'amicale en 2010 et à venir

15 avril 2010 : ravivage de la flamme

MM. BONNETERRE et PORTRON ont assisté, au nom de l'amicale et au sein de l'U.N.A.B.C.C, au ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe le 15 avril dernier. Ils nous ont résumé cette cérémonie avec un reportage photographique. Leur seul regret est de n'avoir pu posséder de drapeau de l'amicale, celui-ci n'ayant pas encore été commandé à cette date.



Flamme du soldat inconnu
© JM BONNETERRE – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

05 juin 2010 : cérémonies du 70^e anniversaire des Batailles de la Somme

L'amicale commémore le 70^e anniversaire des batailles du 3^e RDP en Somme en mai et juin 1940 le samedi 5 juin 2010 dans les communes de CONDE-FOLIE, FONTAINE-SUR-SOMME et ERONDELLE.

Tous les renseignements et le bulletin d'inscription sont téléchargeables depuis le site internet.

Date limite d'inscription : le 29 mai 2010

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à amicale.3emedragons@free.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08

7 et 8 août 2010 : visite privée à STETTEN

Dans l'optique du centenaire du camp du HEUBERG, cette visite « privée » et hors amicale, s'adresse à tous les anciens militaires Français ayant séjourné à STETTEN AKM entre 1946 et 1997.

Sont prévus la visite de l'ancien quartier DE REBOUL, l'ALBKASERNE, le camp via la circulaire, les monuments et les alentours de STETTEN sans oublier la vallée du Danube. A ce jour 27 personnes se sont inscrites.

Date limite d'inscription : le 31 mai 2010

15 et 16 octobre 2010 : centenaire du camp du HEUBERG

Le camp du HEUBERG fêtera cette année son centenaire et les autorités locales préparent des cérémonies qui débutent en soirée du vendredi 15 octobre suivies le 16 par une journée « portes ouvertes ».

Tous les renseignements et le bulletin d'inscription sont téléchargeables depuis le site internet.

Afin d'être sûr de pouvoir trouver un hébergement disponible il est préférable de s'inscrire au plus vite...

Date limite d'inscription : le 30 juin 2010

2011 : participation à une cérémonie à LUNEVILLE ?

Suite à l'incendie qui a ravagé le château STANISLAS en janvier 2003, il est prévu par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle une cérémonie de repose de la plaque rappelant le stationnement du 3^e Bataillon de Dragons Portés entre 1929 et 1939.

A cet effet les membres de l'amicale sont cordialement invités, ainsi que tous les « anciens » encore parmi nous.

Aucune date n'ayant été arrêtée à ce jour nous ne manquerons pas de vous en tenir informé.

La possibilité d'y tenir notre prochaine assemblée générale en ces lieux n'est pas exclue...

8. Divers

La dénomination « Amicale des Anciens du 3^e Dragons et de l'EED3 » devient officiellement « Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 » à compter de ce jour !

Avant de clôturer la séance le Président et le Secrétaire demandent si des personnes ont des questions supplémentaires. Au mutisme des participants, la séance est levée à 12 heures 20.

La prochaine assemblée générale aura lieu en Lorraine, sans en connaître le lieu exact.

Un vin d'honneur rassembla tous les participants, avant le déjeuner pris au Cercle Mixte du 517^e Régiment du Train.

L'après-midi fut consacré à la visite du château de Valençay, au nord de l'Indre.

Le Président,

Joël PERON



Photo officielle de l'assemblée générale
De gauche à droite : Emma et Mathieu, Cristelle MOREAU, Philippe CRENNER, Sylvette RAGUIN, Gabriel MOREAU, Jean-Claude RAGUIN, Jean-Pierre DUVERGEY, colonel Joël PERON, lieutenant-colonel Jean-Luc OSTROUCK
Elisabeth RAGUIN, Eric PORTRON, lieutenant-colonel Hubert LE ROUX, Alain JACQUET, Gérard MUNIER, Jean-Marc BONNETERRE, colonel Christophe BIZET, Josselin BARBIER. Il manque Sandrine BOULEUX qui a pris la photo
© JIM BONNETERRE – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à amicale.3emedragons@free.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08